

1498 (18 FÉVRIER).

Les gardes de la monn\*, Philippe Arnaut  
et Etienne l'Orfèvre, certifient que « Es-  
tienne Marriot et Girart Marriot, son fils,  
sont bien à la valeur et bien sofsant de  
la somme de 4000 lb. tournois. »

(A. N. Carton Z. 1<sup>o</sup>, 361.)